

Lutte contre le gaspillage alimentaire : la Ville de Dunkerque s'engage dans les cantines scolaires

L'enjeu écologique et de préservation de la planète et des ressources est aujourd'hui reconnu de tous les acteurs scientifiques, économiques et politiques. Chacun, citoyen ou collectivité, est désormais conscient de la nécessité d'agir à son échelle pour lutter contre la dégradation de notre environnement et le gaspillage de nos ressources.

Une politique municipale globale soucieuse de l'environnement

En matière de préservation de l'environnement, la Ville de Dunkerque mène déjà de nombreuses actions dans tous les domaines de compétence sur lesquels elle a prise. Ainsi, on peut citer notamment :

- la mise en oeuvre du plan 10 000 arbres pour renouveler le patrimoine arboré de la ville, verdir les rues et capturer davantage de CO₂ ;
- l'isolation des bâtiments municipaux ou la conversion des équipements de chauffage en matériels moins énergivores ;
- le lancement de l'opération « Famille 0 déchets » pour montrer aux habitants comment mieux consommer et moins produire de déchets ;
- la collecte et le recyclage des papiers dans tous les services de la Ville ;
- la sensibilisation des habitants au compostage, pour valoriser les déchets organiques ;
- le lancement de la Fabrique d'initiative locales (FIL) Nature en ville pour favoriser le développement de la biodiversité dans les espaces publics, comme dans les jardins privés.
- le développement de la part du bio dans les menus avec 3 repas intégralement bio et/ou local dans les cantines pour chaque période scolaire, le pain bio quotidiennement ainsi que toutes les compotes, tous les yaourts servis.

En cohérence avec cette politique soucieuse de l'environnement et avec ses actions d'accompagnement éducatif, la Ville, par l'intermédiaire de la Direction de l'enfance et de la Direction du développement durable, lance une nouvelle action dans les cantines scolaires qu'elle gère.

Les enfants accueillis dans les restaurants des écoles de la Ville (**21 restaurants pour 2500 repas servis chaque jour**) vont en effet être sensibilisés au gaspillage alimentaire,

individuellement et collectivement.

La pesée des déchets alimentaires dans les cantines

Pour sensibiliser les enfants, la Ville va d'abord procéder à une opération de collecte de données sur les volumes d'aliments jetés.

Grâce à l'**acquisition de 5 balances** (plus une qui sera installée de manière permanente à l'école de la Meunerie), la ville va procéder à la **pesée des déchets alimentaires dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de Dunkerque**.

A noter que ces balances pourront aussi être mises à disposition d'autres établissements municipaux tels que les maisons de retraite pour effectuer le même type de pesée et d'action de réduction des déchets.

La pesée dans les écoles a été lancée au début du mois de février. Chaque école va ainsi bénéficier d'une semaine de pesée (lundi, mardi, jeudi et vendredi + le mercredi dans les établissements accueillant des enfants en centre de loisirs) d'ici à la fin du mois de mars.

Cette première tournée de pesée servira de référence. Elle sera opérée dans les écoles avant que les enfants n'aient été sensibilisés d'une quelconque manière que ce soit.

Des opérations de sensibilisation seront ensuite menées auprès des enfants par les animateurs périscolaires, et auprès du personnel des cantines pour éviter de préparer des quantités trop importantes et pour ajuster les assiettes servies à l'appétit des enfants.

Les actions porteront par exemple sur de l'éducation au goût vis-à-vis d'aliments ou de saveurs que les enfants n'ont pas l'habitude de consommer. Il est aussi envisagé de désigner des ambassadeurs anti- gaspi dans chaque école afin que les enfants puissent être conseillés et accompagnés par leurs pairs dans leur effort de réduction du gâchis. En parallèle, des actions de compostages seront proposées aux enfants, comme à l'école de la Meunerie (école pilote à Dunkerque sur le développement durable), dans laquelle les déchets de repas seront compostés, puis, une fois dégradés, mis à la disposition des services de la Ville et des familles ou jardiniers du quartier.

Une seconde tournée de pesée sera réalisée dans les mêmes écoles entre juin et en octobre, une fois les actions de sensibilisation menées. Il sera ainsi possible de comparer le poids total

des aliments finissant à la poubelle pour mesurer les progrès collectifs des petits usagers dunkerquois des cantines.

En menant cette action, la Ville mise naturellement aussi sur le pouvoir prescripteur des enfants et espère que les écoliers pourront aussi sensibiliser leurs foyers à la lutte contre le gaspillage alimentaire en apprenant à leurs parents, frères et soeurs, les bons gestes en la matière.

Les actions anti-gaspi complémentaires mises en place

Pour éviter de générer trop de déchets dans les cantines, la ville va également agir en amont et en aval de la production des repas.

En amont, en rendant possible **la réservation des repas à l'avance pour les familles grâce au service en ligne « Kiosque Familles »** accessible sur le site internet de la Ville. Celui-ci est déjà en place pour toutes les écoles du quartier de Malo, ainsi que pour les écoles Peggy et Jaurès de Rosendaël et sera progressivement généralisé.

Avec ce système, les familles peuvent réserver le repas de l'enfant au moins 48h à l'avance. Ce délai permet à la Ville de **mieux évaluer le volume d'aliments nécessaires pour les convives enregistrés et de commander et produire au plus juste le nombre de repas adéquat.**

Pour inciter les familles à bien commander leur repas en respectant le rythme et les impératifs de vie des enfants, les repas commandés mais non consommés seront facturés. Bien entendu lorsqu'une famille produit un certificat médical justifiant de l'absence d'un enfant alors que son repas avait été commandé, le montant de celui-ci sera bien effacé de la facture de restauration scolaire.

En aval, grâce à un changement de la réglementation relative à la chaîne du froid, **les repas qui seront commandés mais non consommés pourront être remis à des associations caritatives ou humanitaires**, pour être ensuite offerts à des publics fragiles (SDF, travailleurs ou étudiants pauvres...).

Les contacts avec les associations pour régler les détails de la prise en charge de ces repas sont en cours. Cela permettra ainsi de moins jeter tout en proposant une action de solidarité à destination des plus modestes.

Vos contacts

Lorrie Gourdin

Coordinatrice des relations presse

Ville de Dunkerque

06 07 10 92 69

lorrie.gourdin@tud.fr

Eric Angelica

Directeur de la communication

Ville de Dunkerque

06 08 76 93 95

eric.angelica@tud.fr

Thomas Roussez

Directeur opérationnel de la communication

Ville de Dunkerque

03 28 26 26 39

thomas.roussez@tud.fr